

**Camp de Chambaran**

**Isère – Drôme**

**Guide de sécurité 2016**

## 1 – Délimitations du camp de Chambaran



### Sur les axes principaux :

- Il est strictement interdit de s'arrêter et/ou de stationner sur les axes qui traversent le camp de Chambaran.
- En cas de panne, prévenir le plus tôt possible le personnel militaire présent sur site.



### En périphérie du camp :

- Ce panneau vous indique que vous êtes en limite du camp, il est strictement interdit de pénétrer sur le site sans autorisation du personnel permanent de Chambaran.



### Aux abords du camp bâti:

- Ce panneau vous indique que vous êtes en limite du camp – infrastructures, il est strictement interdit de pénétrer sur le site sans autorisation du personnel permanent de Chambaran.

## 2 – Panneautage spécifique du camp de Chambaran



### Sur les axes principaux :

- Ce panneau vous indique qu'un tir est en cours et qu'il est **STRICTEMENT** interdit de pénétrer sur le site sans autorisation.



### Au centre du gabarit de tirs :

- Ce panneau vous indique que vous êtes aux abords du réceptacle de tirs et qu'il est **STRICTEMENT** interdit de pénétrer dans cette zone du fait de la présence possible d'engins non explosés



### Sur le réceptacle de tirs :

- Ce panneau vous indique que vous êtes dans le réceptacle de tirs – Quittez au plus vite ce site par le chemin par où vous êtes venus – **DANGER AVÉRÉ**

### 3 – Barrières du camp de Chambaran



#### Sur les axes principaux :

- Il est strictement interdit de franchir cette barrière dès qu'elle est en position fermée – tirs ou destructions en cours.
- En position ouverte, seuls les véhicules autorisés peuvent circuler sur la voie militaire, à des horaires bien précis.



#### Aux abords du camp bâti:

- Aux abords du camp, les barrières ouvertes autorisent les troupes en manœuvre à circuler sur le site.
- L'accès du site aux civils est STRICTEMENT interdit, sauf autorisation du personnel permanent du camp.
- Lorsque la barrière est fermée, l'accès au site est strictement interdit aux personnes civiles et militaires sans autorisation du personnel permanent du site.



### 3 – Barrières du camp de Chambaran



#### Infrastructures de tirs :

- Les barrières donnant sur des infrastructures de tirs sont EN PERMANENCE fermées, toutefois il est possible qu'elles soient ouvertes ponctuellement pour des travaux et des entretiens d'espaces verts.

- Position fermée : Interdiction de pénétrer dans l'infrastructure de tirs.

- Position fermée avec fanion rouge : Interdiction de pénétrer dans l'infrastructure de tirs : TIRS EN COURS.

- Position fermée avec fanion rouge et lampe : Interdiction de pénétrer dans l'infrastructure de tirs : TIRS DE NUIT EN COURS.



# Synthèse

- Il est formellement **INTERDIT** de pénétrer sur un site militaire sans autorisation.
- Si une personne est prise en flagrant délit, elle s'expose aux sanctions suivantes :
  - ART. R644-1 du nouveau code pénal
  - ART. 413-5 du nouveau code pénal
  - Amende de 4<sup>ème</sup> catégorie